



Communiqué intersyndical sur les conditions de travail dans la circonscription Montpellier Nord

Montpellier, le 16 mars 2017

Les organisations syndicales CGT Educ, Snuipp-FSU et SUD Éducation considèrent que les abus d'autorité de la hiérarchie qui se poursuivent depuis plusieurs années dans la circonscription Montpellier Nord sont inacceptables et condamnables.

En 2013, face aux dérives autoritaires de l'IEN de la circonscription de Montpellier Nord, une mobilisation intersyndicale avait rassemblé de nombreux collègues et débouché sur une audience avec la DASEN de l'époque. Nous avons alors prévenu que nous resterions vigilants et que nous saisissons le CHSCT en cas de récidive.

En 2016, la réapparition des témoignages de souffrances vécues par les équipes enseignantes de cette circonscription conduit à une nouvelle mobilisation : RIS intersyndicale et audience à la DSDEN le 2 février 2017 pour dénoncer les dysfonctionnements et pressions hiérarchiques à Montpellier Nord.

En plus de la description de la situation et du ressenti des collègues manifestés lors de la RIS, les organisations syndicales ont également annoncé une saisine du CHSCT (Comité d'Hygiène Sécurité Conditions de Travail) pour qu'une enquête soit diligentée sur des pratiques qui génèrent une souffrance au travail. Nous exigeons aussi de l'administration l'application du décret n°82-453 et la mise en place des RSST (Registres Santé Sécurité au Travail) dans toutes les écoles du département.

Les organisations syndicales signataires continueront à lutter contre les outrances de la hiérarchie dans cette circonscription et ailleurs.

Organisations signataires :

CGT Educ'action 34, Snuipp-FSU 34, SUD Éducation 34